

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



24 MARS 2023

3 900 000 € pour la réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Massérac

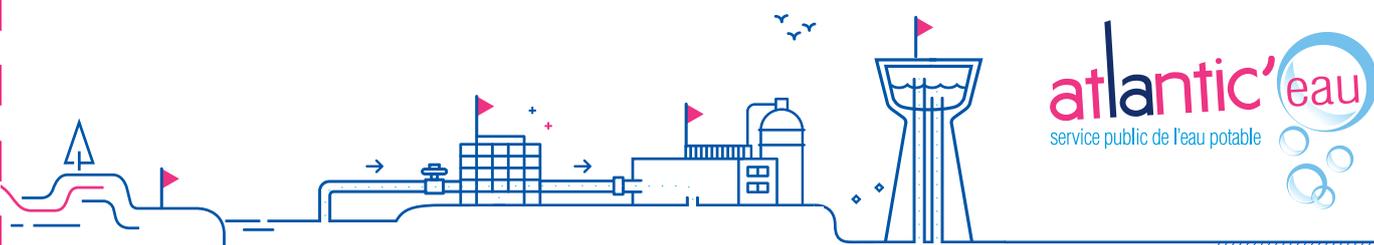
Atlantic'eau investit pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Atlantic'eau investit dans la rénovation de ses usines de production d'eau potable, afin de répondre aux problématiques actuelles, notamment le traitement des pesticides. A Massérac, l'unité de production du Paimbu va ainsi être réhabilitée pour délivrer une qualité d'eau optimale.

Après une phase de consultation, atlantic'eau a attribué le marché au groupement SAUR / CNR / ACTEMIUM / COMPERE & Cie pour un montant de 3 900 000 € HT. Le projet bénéficie d'une aide de France Relance à hauteur de 500 000 €.

Intégration dans le site :

Atlantic'eau a fait le choix de conserver le bâtiment existant qui comprendra notamment le bureau d'exploitation, le laboratoire, une salle de réunion, les vestiaires ainsi qu'une salle d'accueil pour les visites. Pour une bonne intégration dans le site, la partie traitement, compacte, sera implantée à l'arrière et dans le même axe que le bâtiment existant.



atlantic'eau
service public de l'eau potable

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une plus grande souplesse de fonctionnement grâce à un troisième captage

L'usine d'eau potable du Paimbu est actuellement alimentée par 2 captages. Un troisième forage permettra de fournir un complément de débit mais aussi de maintenir la capacité de pompage lors de l'arrêt d'un ouvrage de captage pour des opérations de maintenance et de nettoyage.

Réhabilitation de la filière de traitement et sécurisation du site

Les travaux visent à :

- **Garantir un traitement optimal de l'eau** avec notamment l'élimination des micropolluants par adsorption sur charbon actif micro-grain et le traitement du manganèse.
- **Sécuriser les installations électriques** avec la mise en place d'un groupe électrogène,
- **Renforcer la sûreté du site** avec prise en compte de la cybersécurité.

Enfin, une centrale photovoltaïque sera installée en toiture du nouveau bâtiment pour une production de 14,9 MWh/an.

Répondre à une problématique : la présence d'ESA- métolachlore

Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs, l'ESA-métolachlore est retrouvé dans plusieurs nappes du département.

L'ESA-métolachlore a été défini par l'Anses comme métabolite de pesticide « non pertinent ». Sa teneur dans l'eau distribuée doit être à un niveau inférieur à la valeur indicative de 0,9 µg/l, fixée dans l'arrêté du 30 décembre 2022.

Atlantic'eau a néanmoins décidé de distribuer une eau respectant la norme de 0,1 µg/l par pesticide et leurs métabolites, qu'ils soient classés pertinents ou non pertinents.

L'OPÉRATION EN BREF

Phase préparation : Décembre 2022 à mai 2023

Phase travaux et mise en service : Juin 2023 à septembre 2024

Assistance à la maîtrise d'ouvrage : Cabinet BOURGOIS

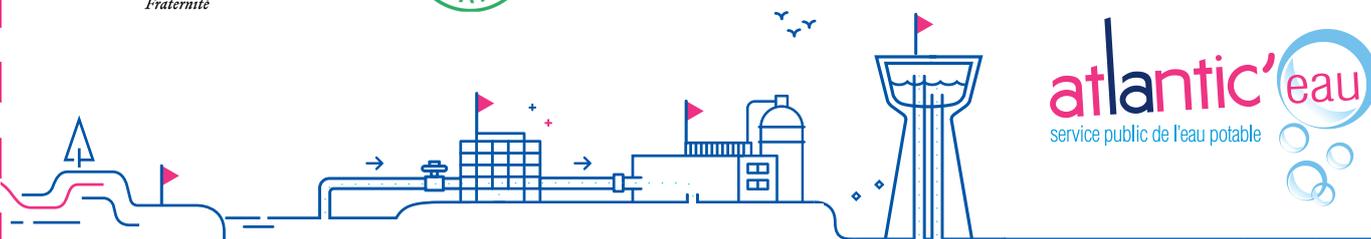
Groupement en charge des travaux : SAUR / CNR / ACTEMIUM / COMPERE & Cie

Financé par



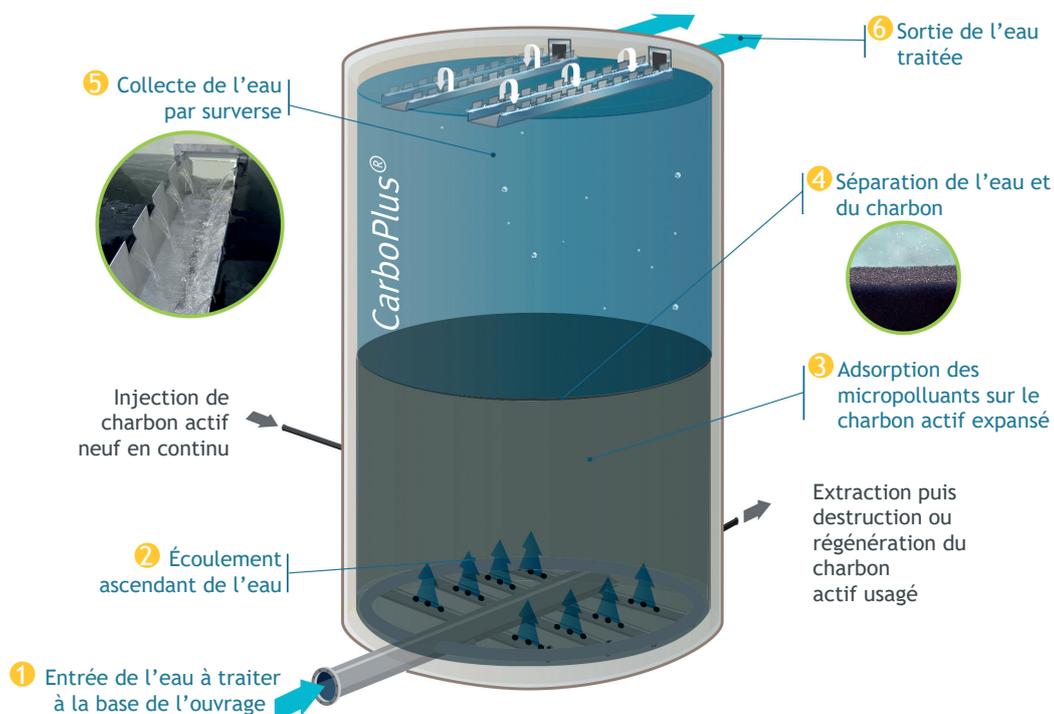
GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Procédé de traitement des pesticides, micropolluants et résidus médicamenteux :



Atlantic'eau, service public d'eau potable en Loire-Atlantique

Atlantic'eau est le service public en charge de la distribution de l'eau potable, sur 145 communes de Loire-Atlantique, 2 communes de Vendée et 1 commune du Maine-et-Loire. Ce syndicat départemental est sous la responsabilité d'élus locaux.

De la source au robinet, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable. Près de 250 000 abonnés sont raccordés au service sur les 148 communes du territoire.

Pour plus d'informations : www.atlantic-eau.fr

CONTACT

Dolores Briand

Tél. 02 40 71 09 12 - dolores.briand@atlantic-eau.fr

